Qu'est-ce que ce système du protectorat dont le général Gallieni et ses collaborateurs reconnaissent à leur tour la supériorité? Le colonel Lyautey le définit avec la précision d'un homme qui s'est fait son opinion au contact des réalités :

Faire de la politique et de l'administration de protectorat signifie : maintenir le plus possible dans leur intégralité les rouages indigènes, les institutions, les usages; utiliser les chefs traditionnels, leur laisser l'exercice direct de la police, de l'administration, de la justice même, de la perception de l'impôt, sous le simple contrôle d'un seul agent résidant auprès du chef. C'est par cet agent, en contact permanent avec le chef indigène, que s'ouvrira progressivement l'horizon de ce dernier, et, par lui, celui de son peuple ; c'est par son intermédiaire que nous ferons pénétrer peu à peu nos idées de justice, d'humanité et de progrès, c'est-à-dire notre intervention dans ce qu'elle a de bienfaisant et de légitime, à l'exclusion de ce qu'elle a de tracassier et d'insupportable pour des populations dont elle trouble toutes les coutumes et toutes les traditions. Ce régime a deux caractéristiques qui devraient le rendre indiscutable : il est le seul conforme à la réalité des situations ; il est le plus économique.

Malheureusement, dans nos habitudes actuelles, l'annexion d'un pays entraîne *ipso facto* l'application à ce pays de toutes nos lois et de tous nos règlements, et le colonel Lyautey fait un tableau à la fois plaisant et navrant des embarras d'une administration empêtrée dans l'entreprise absurde d'adapter cette législation d'ultra-civilisés à un pays primitif. Allez donc demander à des indigènes une comptabilité capable d'affronter le contrôle de la Cour des comptes. Allez donc appliquer nos lois foncières à des populations qui ne connaissent que la propriété collective. Allez donc transporter nos institutions judiciaires chez des barbares dont il n'est pas une coutume qui ne soit en contradiction avec notre propre droit.

S'il n'est plus possible de revenir complètement au régime du protectorat à Madagascar, on pourrait du moins y introduire cette réforme que nous voudrions voir étendre à toutes les parties de notre empire colonial et qui consisterait à déléguer à chaque colonie le pouvoir de se faire des lois locales suivant ses besoins. Le jour où l'on se décidera à étudier cette décentralisation nécessaire, on en trouvera la cause brillamment plaidée à l'avance dans le livre du colonel Lyautey, destiné à devenir un des classiques de notre littérature coloniale.

AFFAIRES MILITAIRES

ARMÉE

RÉSERVISTES POSSÉDANT DES CHEVAUX DE TRAIT. — Les réservistes d'infanterie, non gradés, qui sont convoqués pour une période d'instruction au mois d'août 1903 et qui voudraient mettre un ou deux chevaux de trait à la disposition de l'autorité militaire pour la période des manœuvres d'automne sont invités à adresser, avant le 15 mai prochain, leur demande au colonel commandant le régiment d'infanterie de leur subdivision.

Les réservistes des classes non convoquées seront admis à faire la même demande; il leur serait accordé des devancements d'appel. S'ils justifient des aptitudes nécessaires, ces réservistes pourront être chargés de la conduite des fourgons.

Ils recevront une allocation de 5 francs par cheval et par jour, à titre de frais de location.

MARINE

EXERCICES DE SOUS-MARINS AU LARGE DE LA ROCHELLE. — Avant-hier soir, entre les îles de Ré et d'Oléron, les sous-marins *Farfadet* et *Korrigan* ont exécuté des attaques combinées contre le *Dupuy-de-Lôme*, de l'escadre du Nord. Les deux sous-marins ont réussi leur attaque contre le croiseur qui seulement deux fois put apercevoir ses adversaires.

NOUVELLES DU JOUR

La distribution des récompenses du concours régional agricole d'Auch a eu lieu hier dimanche, sous la présidence de M. de Lapparent, inspecteur général de l'agriculture, représentant le gouvernement, assisté du maire d'Auch, de MM. Aucoin et Destieux-Junca, sénateurs, et de Decker-David, Noulens, Thierry Cazes et Sénac, députés, et des principales notabilités politiques et administratives départementales et régionales.

M. de Lapparent a félicité le département des progrès merveilleux réalisés dans l'œuvre agricole. A la suite des visites des commissions dans le département, il a fallu distribuer quarante-quatre récompenses méritées, au lieu de dix-huit qui avaient été distribuées au précédent concours.

La distribution des récompenses a été précédée de celle des croix du mérite agricole et des palmes académiques.

Le département de la Charente-Inférieure a décidé d'avancer à l'Etat la somme de 90,450 francs pour la création d'une nouvelle ligne téléphonique entre la Rochelle et Bordeaux, par Rochefort et Saintes.

CORRESPONDANCE

Paris, le 4 mai.

Monsieur le directeur,

Le *Temps* a publié, et je lui en suis reconnaissant, des informations navrantes empruntées à la presse russe sur les violences exercées, au cours de la Pâque orthodoxe et pendant deux jours de suite, contre la population juive à Kischinef en Bessarabie.

Plus de quarante morts, des centaines de blessés dont beaucoup dans un état désespéré, des femmes victimes des derniers outrages, les synagogues saccagées, des dégâts matériels estimés à plusieurs millions, voilà le bilan des horribles exploits accomplis par une bande de forcenés.

La consternation à Kischinef et dans les environs est indescriptible; déjà la misère s'y fait cruellement sentir. De prompts secours sont nécessaires.

Aucune âme généreuse ne saurait rester indifférente devant une pareille catastrophe. Je suis certain, en tout cas, que mes coreligionnaires parisiens et français feront leur devoir.

Voulez-vous me permettre, monsieur le directeur, de les informer par la voie de votre journal que, dès à présent, les dons et souscriptions sont reçus par moi pour être transmis sans retard au comité de secours qui s'est formé en Russie?

Agréez, monsieur le directeur, avec mes vifs remerciements, l'assurance de ma haute considération.

ZADOC KAHN,
Grand rabbin.

17, rue Saint-Georges.

AU JOUR LE JOUR

Une manifestation révolutionnaire à Fourmies

(De notre correspondant spécial)

Fourmies, 3 mai.

Les socialistes de Fourmies ont depuis longtemps le dessein d'élever un monument commémoratif aux neuf ouvriers et ouvrières qui ont été tués au cours de la manifestation du 1er mai 1891. Lorsque le Parti ouvrier français se fut emparé de la municipalité, ses élus tentèrent, en 1900, de lancer une souscription publique, mais le préfet s'y opposa et les représentants de Fourmies durent se borner, moyennant un crédit de mille francs, à semer des fleurs sur la sépulture des victimes inhumées ensemble. Ils construisirent, en outre, autour de ce jardin funéraire, un entourage de pierre et de cuivre, et, de chaque côté, furent placés des écussons, l'un portant les noms des morts, l'autre l'inscription suivante :

« Aux victimes du 1er mai tombées pour la défense des revendications prolétariennes, le parti socialiste reconnaissant. »

C'est ce simulacre de monument que le parti socialiste de France, c'est-à-dire le parti révolutionnaire composé des guesdistes et des blanquistes, a inauguré cet après-midi en grande pompe, commémorant en même temps le triste événement de 1891. Des invitations avaient été adressées aux partis socialistes étrangers, mais seuls les partis russe et belge s'étaient fait représenter. Les Allemands s'étaient excusés, parce qu'ils sont absorbés par la lutte électorale et les Espagnols parce qu'ils viennent de la soutenir.

En revanche, tous les chefs de l'Unité révolutionnaire étaient présents : MM. Paul Lafargue, gendre de Karl Marx, ancien député; Vaillant, Constans, Dufour, Delory, députés; Dubreuilh, secrétaire du conseil central; Bracke, secrétaire du parti ouvrier français; Roussel, maire d'Ivry; Hubert Lagardelle, directeur du *Mouvement socialiste*, et de la Porte, etc.

Du reste, il s'agissait moins pour les socialistes révolutionnaires, ainsi que le déclara M. Hubert Lagardelle — d'une commémoration que d'une manifestation politique. Les zélateurs de la lutte de classe tenaient à lancer de ce lieu l'anathème aux socialistes réformistes. Il fallait, pour les besoins de la politique révolutionnaire, à l'heure où M. Millerand parle de la collaboration des classes, montrer que des tombes séparaient la classe ouvrière de la classe bourgeoise. Et ce fut le thème de tous les discours.

Avant de s'adresser à l'esprit du peuple de Fourmies, le parti collectiviste s'était efforcé de l'impressionner par la pompe d'une manifestation publique.

A quatre heures, dans la petite ville industrielle aux maisons basses autour de laquelle sourient des côteaux verdoyants, un long cortège s'était formé. Une douzaine de couronnes rouges le précédaient, portées à bras, rappelant toutes, par leurs inscriptions, le 1er mai 1891. Puis venaient, largement déployés, les drapeaux rouges cravatés de crêpe des partis guesdiste et blanquiste des groupes locaux. Et enfin suivait la longue théorie des « militants » de Fourmies et des environs, tous arborant avec fierté l'insigne métallique du parti ouvrier : le soleil de la « Sociale » apparaissant derrière « le bagne capitaliste ».

Le cortège se rendit, grave et silencieux, jusqu'au cimetière. En passant sur la place de l'Eglise, théâtre de l'échauffourée de 1891, les drapeaux s'inclinèrent, les têtes se découvrirent devant l'estaminet de la Bague-d'Or, où sont conservées sous une vitrine les balles qui frappèrent Emilie Blondeau et ses camarades.

Au cimetière, la foule était immense et une tribune avait été improvisée par les soins du maire socialiste, M. Cousin-Corbier. Les orateurs y montèrent l'un après l'autre. Leurs paroles agressives et violentes trouvèrent le plus souvent un écho sympathique dans l'assistance. Parfois elles soulevèrent un cri de protestation. Et ces cris, par leur divergence, marquèrent l'état de crise que subit le parti socialiste. On entendit : « A bas Millerand ! » mais aussi : « Vive Millerand ! » On salua de vivats les députés du parti révolutionnaire, mais on dit aussi : « A bas les politiciens ! Vive le syndicalisme ! » Ainsi un pur trouve toujours un plus pur qui l'épure. Cette opposition de l'action syndicale à l'action politique, encore qu'isolée, parut d'ailleurs incommoder assez vivement les orateurs révolutionnaires. La plupart d'entre eux s'attachèrent à la réfuter :

— L'organisation syndicale ne saurait suffire, déclare M. Vaillant. Cette tombe atteste la puissance que possède la classe qui a conquis le pouvoir politique. »

Et M. Constans, précisant cette pensée, dit à son tour :

— Nous ne sommes pas des politiciens. Nous ne sollicitons pas des mandats pour notre avantage personnel et pour parader dans les salons officiels. Respectueux de la volonté de nos mandants, nous allons porter au Parlement la protestation d'une classe devant le représentants de l'autre classe et de l'Etat bourgeois. »

La grande préoccupation des orateurs était du reste d'affirmer leurs divergences avec les socialistes ministériels. Les victimes de 1891 ne servaient que d'illustration à une théorie :

— En face de ce crime de la première Défense républicaine, peut-il y avoir d'hésitation? demanda M. Roussel. Quand on a vu Constans, on ne peut pas suivre Millerand, ou alors on est un fou ou un traître ! »

M. Hubert Lagardelle, un jeune théoricien du collectivisme, qui, après s'être recueilli, vient d'adhérer au parti révolutionnaire, s'exprima ainsi :

— L'heure présente donne à cette cérémonie une importance qui dépasse le souvenir des morts de 1891. Il faut affirmer l'attachement du parti socialiste révolutionnaire à ses principes, au moment où on parle de solidarité des classes, où on voudrait faire croire aux ouvriers qu'ils sont solidaires des patrons, aux fusillés qu'ils sont solidaires des fusilleurs. Que cette manifestation soit un enseignement et un avertissement. Si les ouvriers pouvaient se laisser charmer par les sirènes d'un socialisme menteur, que le souvenir des fusillés de Fourmies, de Chalon, de la Martinique viennent les réveiller ! »

Enfin la crémonie se termina par ces mots de M. Paul Lafargue qui parla « comme ancien condamné de Fourmies » et tint à montrer que la prison n'avait pas adouci ses sentiments :

— Derrière les soldats de Fourmies, il y avait les patrons, dit-il. C'est leur ordre qu'on a exécuté. Les assassins de vos frères, ce sont les patrons, car, derrière les victimes innocentes, ils espéraient tuer l'idée. Entre eux et vous, il y a un fleuve de sang. Aussi votre but n'est-il pas de le combler. Votre but, ce sont les usines, les fabriques, où s'étiolent et meurent vos femmes et vos enfants. Ces usines, c'est vous qui les avez faites, elles vous appartiennent et il faut les reprendre. Il faut que ces outils, qui sont dans les mains des fainéants, tombent dans celles des travailleurs. Alors seulement l'humanité vivra dans la paix et dans la joie ! »

Un long murmure accueillit ces paroles de haine, lancées d'une voix vibrante dans la paix d'un cimetière. M. Delory, maire de Lille, qui connaît les gens du Nord, crut prudent d'informer l'assistance que la manifestation était terminée. Avec à propos, il ponctua le discours de M. Paul Lafargue de ce conseil ou plutôt de cet ordre : — Et maintenant, soyez calmes, ne criez pas, ne chantez pas. » M. Delory fut obéi et, paisible, la foule quitta le cimetière.

Les congrégations

MANIFESTATIONS ÉPISCOPALES

Nous avons dit que le cardinal Perraud, évêque d'Autun, avait adhéré aux protestations des archevêques de Paris et de Lyon. Aujourd'hui, le même prélat adresse au clergé de son diocèse une lettre-circulaire dans laquelle il examine la situation et s'élève contre l' « acharnement des sectaires ».

Il se demande ensuite si la proscription des religieux n'est pas le prélude d'autres exécutions :

Il n'y a donc pas d'illusion à nous faire sur les dispositions vraies des hommes qui proscrivent les congrégations sous le prétexte de nous rendre service et de nous affranchir d'un joug insupportable. On sait maintenant où ils en veulent venir. Nos religieux expulsés et spoliés, qui partent en exil, pourraient nous laisser comme adieu l'avertissement lugubre que, d'après nos livres sapientiaux, les morts adressent aux vivants : « Vous voyez de quelle façon je suis traité. Mon sort ne tardera pas à être le vôtre. J'étais frappé hier : vous le serez aujourd'hui. »

M. de Briey, évêque de Meaux, dont nous avons relaté l'acte par lequel il protesta contre les circulaires ministérielles en invitant un ancien jésuite à prêcher dans sa cathédrale, écrit à M. Combes qu'il n'entre dans ses attributions ni d'interdire la prédication de l'Evangile à des prêtres qui lui offrent les garanties désirables de doctrine et de moralité, ni d'entraver en quelque manière que ce soit l'exercice public ou privé du culte catholique dans son diocèse.

Envoyant son adhésion à la réponse faite au président du conseil par le cardinal Labouré, M. Williez, évêque d'Arras, écrit qu'il ne se pliera pas à des exigences auxquelles il ne pourrait se prêter « sans forfaire à la conscience et à l'honneur ».

M. Guillois, évêque du Puy, et M. Latieule, évêque de Vannes, ont adhéré à la lettre du cardinal Richard.

M. Meunier, évêque d'Evreux, écrit à M. Combes :

Je ne me croirais plus digne de mon peuple que j'aime, ni de mon clergé auquel je suis dévoué ; je ne me croirais plus digne de la sympathie qu'on me témoigne si je prêtais la main à une mesure qui ferme les sanctuaires où notre Dieu est prié, une mesure qui est, vous le reconnaîtrez vous-même, grandement préjudiciable aux intérêts sacrés dont j'ai la responsabilité et la garde, une mesure qui blesserait profondément quelque partie de mon diocèse.

M. Dubois, évêque de Verdun, se rallie à la protestation des archevêques de Paris, de Lyon et de Reims. Et il ajoute :

En somme, c'est le catholicisme lui-même qui est en cause ; c'est à la France chrétienne que s'en prennent les sectaires. C'est la guerre à Dieu et à la religion.

L'évêque de Pamiers refuse de se conformer aux prescriptions gouvernementales, et cela au nom des plus vieilles et des plus saintes traditions.

Les évêques de Clermont, d'Angoulême et d'Aire donnent des conseils aux religieux. Ils les exhortent à ne pas se laisser abattre par l'épreuve, et à se consacrer à l'instruction de la jeunesse.

Le *Journal du Tarn* publie une interview du vicaire général de M. Mignot, archevêque d'Albi. Ce prêtre proteste contre la compagne d'injures menée contre l'archevêque, déclare que la circulaire concernant la fermeture des chapelles est appuyée sur la stricte légalité.

Au sujet des moines, il dit :

Il ne faut pas se dissimuler que le public reste profondément indifférent à nos querelles, l'expulsion des religieux l'ont à peine ému; il ne faut donc pas se faire illusion sur le bruit qui se fait.

Passant au rôle de l'épiscopat et du clergé, il s'exprime ainsi :

Les évêques et le clergé doivent rester en dehors de cette action politique; ils n'en ont pas la direction, il n'est pas opportun qu'ils en prennent la responsabilité. Qu'on ne leur demande pas de sortir de leur rôle religieux. L'Eglise ne connaît point les partis; elle ne connaît que les lois et gouvernement de la France, elle doit exercer son action dans le cadre fixé par les lois et par les traités.

Après avoir examiné l'hypothèse de la séparation des Eglises et de l'Etat, que ces luttes et les résistances peuvent provoquer, l'interview se termine ainsi :

Nous n'avons pas cru que le terrain légal fût assez sûr pour soutenir la lutte ouverte qui paraissait compromettre les plus graves intérêts, nous avons fait ce qu'il nous a semblé raisonnable de faire.

Le léger dérangement imposé provisoirement à quelques fidèles qui souvent, par pure convenance personnelle, fréquentaient les chapelles urbaines n'a pas paru un trop gros sacrifice à la paix publique.

UN COMMUNIQUÉ DE L'ÉVÊQUE D'AUTUN

La *Semaine religieuse* d'Autun publie la note suivante en tête de ses « Informations diocésaines » :

AVIS

On rappelle que les lettres, même chargées ou recommandées, adressées à des inculpés ou à des personnes en relation avec eux, peuvent être saisies à la poste par réquisition des juges d'instruction et des préfets, et il est à noter qu'on peut être inculpé sans en être averti.

Plusieurs lettres recommandées adressées par l'évêché à la supérieure générale de Chauffailles, ainsi qu'un pli adressé en franchise administrative à l'aumônier, n'ont pas été remis à leurs destinataires.

(Communiqué de l'évêché).

Certains journaux croient savoir que les lettres dont il s'agit auraient été saisies par le juge d'instruction d'Autun et contiendraient « des documents extrêmement compromettants pour de très hauts dignitaires ecclésiastiques ».

Au ministère de la justice, on nous a dit, à ce sujet, que l'on ignorait complètement cette affaire et que si un magistrat avait saisi des documents importants, on en serait informé.

LE CARDINAL RICHARD ET LES DOMINICAINS

Nous avons relaté hier une information du *Gaulois* relative à la demande d'autorisation subsidiaire des Dominicains et d'après laquelle le père Bourgeois, supérieur provincial de l'Ile de France, insisterait auprès du cardinal Richard pour qu'il accepte de prendre les Dominicains de son diocèse sous sa juridiction épiscopale.

Le père Bourgeois a adressé au *Gaulois* la lettre suivante :

Monsieur le directeur,

Il a paru dans le *Gaulois* du 3 mai, un article relatif à la demande subsidiaire des Dominicains.

Sans vouloir insister sur ce fait que l'ordre de Saint-Dominique soit le seul mis en cause dans une question qui intéresse, au même titre, d'autres familles religieuses, je tiens à déclarer, une fois pour toutes, que je fais les plus expresses réserves sur le contenu de cet article et tout particulièrement sur les prétendues conditions qui s'y trouvent énoncées.

Je vous serai reconnaissant, monsieur le directeur, de vouloir bien publier sans retard la présente communication.

Veuillez agréez, monsieur le directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

FR. TH. BOURGEOIS,
supérieur des Dominicains.

Paris, 3 mai 1903.

LE P. BOURGEOIS ET LE P. MAUMUS

Voici, d'autre part, quelle est la situation exacte des Dominicains au regard de la loi sur les congrégations.

Les scellés qui avaient été apposés sur tous les établissements dépendant de cette congrégation ont été partiellement levés. Trois maisons, à l'heure actuelle, sont considérées comme en instance d'autorisation et leurs membres jouissent d'une absolue liberté jusqu'à ce que le gouvernement ait statué ; la nouvelle demande en autorisation formulée pour les Dominicains du « grand ordre prêcheur » vise, en effet, ainsi que nous l'avons dit, une maison de Paris, rue de la Chaise, 7, les maisons d'Angers et de Marseille.

Les négociations engagées dans le but d'obtenir l'autorisation de ces trois établissements, n'ont pas encore abouti. Les deux membres de la congrégation dont il a été parlé, ces jours derniers, et qu'on donne comme s'intéressant tout spécialement à cette autorisation, le R. P. Bourgeois, supérieur de l'ordre, et le P. Vincent Maumus, sont absents de Paris.

— Le P. Bourgeois, nous a-t-on dit au couvent de la rue de la Chaise, est parti hier soir pour trois ou quatre jours. Une réunion des principaux membres de la congrégation avait été tenue dans l'après-midi.

Quant au P. Vincent Maumus, il appartenait au couvent du faubourg Saint-Honoré, actuellement sous scellés et dont les membres sont dispersés. Il est absent de Paris pour toute la semaine.

DANS LES DÉPARTEMENTS

Alpes-Maritimes. — Le juge de paix de Breil accompagné de son greffier et du maire de Saorge, s'est rendu au couvent des Franciscains pour leur signifier d'avoir à quitter leur immeuble s'ils ne voulaient pas que leur expulsion ait lieu par la force.

L'opération ne s'est pas faite sans protestations.

Néanmoins les moines sont sortis du couvent emportant la croix et les objets du culte, tandis qu'un groupe de manifestants criaient : « Vive la liberté ! Vivent les pères ! »

Aveyron. — Samedi soir, les Capucins de Millau, incarcérés le 1er mai, ont été mis en liberté provisoire en attendant leur comparution devant le tribunal correctionnel, qui est fixée au 13 mai.

Jusqu'à onze heures, une foule assez considérable a stationné sur les boulevards et aux abords de la prison. Une manifestation et une contre manifestation se sont produites.

Des patrouilles de gendarmerie assurent l'ordre. Il n'y a eu aucune bagarre, ni aucun incident sérieux.

Les frères de Saint-Viateur, qui continuaient à tenir leur école à Camarès, après avoir revêtu le costume laïque, sont cités devant le tribunal de Saint-Affrique pour refus de dispersion. Le curé, propriétaire du local, est cité également comme complice de désobéissance à la loi.

Corrèze. — Le juge de paix de Brive, accompagné de son greffier et de Me Lachaud, avoué du liquidateur, s'est rendu au monastère des Grottes de Saint-Antoine, près Brive, pour apposer les scellés.

L'avocat et l'avoué mandataires des Franciscains qui étaient déjà partis, se sont opposés à cette mesure au nom des propriétaires des immeubles.

Un référé a été introduit aussitôt devant le président du tribunal civil qui, après avoir entendu les parties, a autorisé l'apposition des scellés et ordonné la remise des clefs.

Le juge de paix est aussitôt parti pour Saint-Antoine afin d'apposer les scellés.

Gers. — Les frères de Ploërmel qui tiennent un établissement à Mauvezin, les frères Maristes de Saint-Genis-Laval qui possèdent un établissement à la Romieu ainsi que les frères Maristes établis à Miradoux ont reçu notification d'avoir à se disperser dans le délai d'un mois.

Haute-Savoie. — Sur la proposition du préfet de la Haute-Savoie, le président de la République a révoqué M. Laillard, maire de la Roche-sur-Foron, qui avait refusé d'accompagner les membres du parquet lors de l'expulsion des Capucins.

Une nouvelle arrestation a eu lieu hier à la suite des incidents de la Roche-sur-Foron, celle de la femme Beau, qui est accusée d'avoir lancé des pierres sur les magistrats.

Les sept accusés laïques ont été confrontés hier avec plusieurs témoins à charge.

Vaucluse. — L'inspecteur primaire d'Avignon a constaté que, dans les diverses communes où les frères de Marie avaient des écoles dont la fermeture a été ordonnée, rien n'était changé, sauf la tenue des frères, qui avaient revêtu des vêtements ordinaires, se réclamant de leurs droits civils.

Procès-verbal a été dressé.

Les grandes ventes

LA COLLECTION EUGÈNE LYON

Plus nous nous éloignons du dix-neuvième siècle, plus les collections où les amateurs de l'époque se sont plu à réunir les chefs-d'œuvre de l'école de 1830 se font rares. La Belgique, en particulier, si fanatique, pendant les cinquante dernières années, de nos maîtres, ne compte plus aujourd'hui que deux ou trois de ces magistrales réunions d'œuvres fortes. Une à une, au décès de leurs propriétaires, elles s'évanouissent. Ce sera le sort, jeudi, salle Petit, de la collection formée par Eugène Lyon, de Bruxelles. Après une exposition de deux jours, rue de Sèze, elle sera dispersée par Me Paul Chevallier, assisté des experts Tedesco frères et Jules Féral.

La peinture française du dix-neuvième siècle y est représentée par toute une série de morceaux de premier rang. Géricault y atteste, en une *Charge d'artillerie* d'une couleur assombrie, mais puissante, son entente du mouvement, son interprétation endiablée de la vie. Les amateurs français connaissent bien, pour l'avoir admirée, en 1889, à l'Exposition centennale, cette belle pièce aux allures héroïques, et si large.

De Corot, une seule note, mais d'une noblesse, d'une ampleur et d'un charme indicibles, un de ces effets de soir dont la poésie est d'autant plus pénétrante qu'elle est imprégnée de mystère : un paysan rentrant à cheval au village, longeant, dans le silence du crépuscule, des bois sombres, et se dirigeant vers un village lointain planté au sommet d'une colline au pied de laquelle dort un lac. Est-ce un site d'Italie? N'est-ce pas plutôt un coin de Ville-d'Avray? A vrai dire, c'est une fusion de l'un et de l'autre, un de ces motifs, délicieusement transposés, de la dernière manière du maître, qui ont été moins des interprétations littérales que des variations ingénieuses et brillantes sur des aspects connus de la nature.

De Delacroix, un paysage oriental, les *Bords du fleuve Sebou*. L'œuvre remonte à la dernière période de sa vie, mais l'inspiration en est empruntée à ce fameux voyage au Maroc qui lui ouvrit les yeux à la lumière et qu'il fit au temps de sa jeunesse. Elle est merveilleuse d'accent et de la composition la plus originale, de l'allure la plus grandiose dans le décor, la plus vive dans les figures dont il a animé cavaliers, chevaux et baigneurs.

Diaz est loin d'avoir toujours du style dans ses compositions à figures. Il en a mis dans ce morceau, *la Nymphe et l'Amour*, dont l'exécution, précise et ferme, se relève d'un si joli sentiment poétique. Isabey n'est ni moins pittoresque ni moins brillant que de coutume dans ces *Prisonniers* à demi nus que des hommes d'armes vont enchaîner, dans des salles voûtées, côte à côte avec d'autres victimes, et jamais il n'a été plus spirituel dans sa touche. Quel beau ciel, enfin, dramatique, tourmenté, fouetté de nuées, que celui dont s'enveloppe la plaine, avec ses frondaisons épaisses, penchées sur le miroir azuré d'un cours d'eau, dans le *Ruisseau* de Jules Dupré !

Une *Halte dans le désert*, de Fromentin, donne à merveille la sensation de l'espace, mais sa *Rencontre de cavaliers arabes* séduira tous ceux qui la verront par l'énergie de son mouvement, la beauté de sa couleur et le charme éclatant de son décor. Quant à Daubigny, ses *Bords de la Tamise au soleil couchant* se rangeront parmi les impressions les plus fortes et les plus saisissantes qu'il ait jamais données de la nature, et l'on goûtera très vivement la saveur de cette petite note enlevée d'après nature qu'est la *Marée montante*. Un bon effet de neige de Courbet, un *Chenal de Trouville*, de Boudin, un *Lever de lune sur la mer*, de Clays, un portrait de femme de Diaz, une composition de Fantin-Latour, pleine de charme, une *Discussion politique*, de Madou, une *Mélancolie*, d'Alfred Stevens, une *Discussion orageuse*, de son frère Joseph, et un admirable *Bœuf blanc*, de Troyon, complètent, avec un vaillant morceau de Roybet, avec un Ziem de toute beauté, le *Retour des pêcheurs sur le grand canal de Venise*, cette remarquable série d'échantillons de tous les beaux talents du dix-neuvième siècle.

Piquées dans le groupe des modernes, trois notes anciennes le rehaussent du plus piquant des contrastes : un Goya, un David Téniers, un Rubens. On en a vu de plus parfaits, peut-être, que le second; mais le maître espagnol tient tout entier, avec sa vivacité, son fin papillotage de lumières, son chatoiement délicieux de couleurs, dans sa *Présentation du nouveau-né à l'église*, et Rubens n'a jamais eu la main plus légère, sa couleur n'a jamais connu des transparences plus fines, son sens décoratif ne s'est jamais attesté de façon plus heureuse que dans son esquisse du *Baptême de Constantin*. La pièce est historique, d'ailleurs. Elle figurait autrefois dans la fameuse galerie de la famille d'Orléans, dite galerie du Palais-Royal. Elle est digne de n'importe quel musée. — *T. S.*

FAITS DIVERS

LA TEMPÉRATURE

Bureau central météorologique

Lundi 4 mai. — Les basses pressions de l'ouest de l'Europe se sont propagées vers l'est depuis hier, mais le minimum barométrique se trouve encore ce matin au large de la Bretagne (Brest, 741 mm.).

La pression reste basse sur toute l'Europe; elle atteint 769 mm. aux Açores.

Le vent est faible ou modéré d'entre est et sud sur nos côtes de la Manche et de l'Océan ; il est très fort de l'est en Provence.

Des pluies sont tombées sur les Iles-Britanniques et la France.

On a recueilli 19 mm. d'eau au Havre, 17 à Limoges, 10 à Gap, 2 à Paris.

La température a baissé dans nos régions de l'ouest; elle était, ce matin, de +1° à Haparanda, 7° à Moscou, 11° à Paris, 20° à Alger.

On notait : +4° au puy de Dôme, —6° au pic du Midi et au mont Mounier.

En France, un temps nuageux et doux avec des ondées est probable.

A Paris, hier l'après-midi, ondées.

La température moyenne, 12°7, a été supérieure de 1° à la normale (11°7).

Depuis hier, midi, température : maximum, + 17°7, minimum, + 9°9.

Baromètre à sept heures du matin : 745 mm. 4; stationnaire à midi.

A la tour Eiffel : maximum, 14°4 le 3 mai, à 4 h. du soir; minimum, 9°, le 4, à 5 h. du matin.

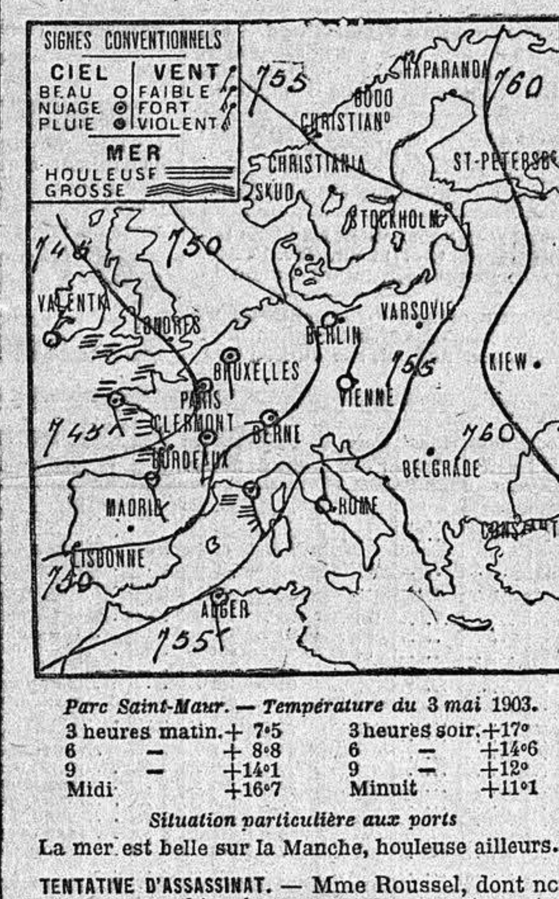

Parc Saint-Maur. — Température du 3 mai 1903.

3 heures matin.	+ 7°5	3 heures soir.	+17°
6 —	+ 8°8	6 —	+14°6
9 —	+14°1	9 —	+12°
Midi	+16°7	Minuit	+11°1

Situation particulière aux ports

La mer est belle sur la Manche, houleuse ailleurs.

TENTATIVE D'ASSASSINAT. — Mme Roussel, dont nous avons raconté hier la romanesque aventure et qui fut arrêtée par M. Nachon dans les conditions que nous avons rapportées, a été remise en liberté, la tentative d'assassinat dont elle était inculpée n'ayant pas été suivie d'effet.

La personne qu'elle a déclaré vouloir faire disparaître, n'était autre qu'une dame Saunier, sa fille née d'un premier lit.

UN ACCIDENT SUR LE MÉTROPOLITAIN. — Un nommé Auguste Benoist, chef de train du Métropolitain, s'étant aperçu qu'un des fils d'éclairage de la voiture dans laquelle il se trouvait prenait feu, ouvrit la portière à contre-voie et demanda au watman le bidon extincteur. Celui-ci le lui passait, quand un train, arrivant en sens inverse, heurta le malheureux Benoist à la tête. Il a été transporté d'urgence à l'hôpital Beaujon, où l'on considère son état comme désespéré.

LE CRIME DE BISKRA. — Trubert, dit Sténio, auteur du crime de Biskra, venant de Marseille, est arrivé hier à Philippeville par la *Ville-d'Oran*.

Une foule énorme s'était portée sur les quais au moment où l'assassin est descendu du bord. Quelques cris hostiles ont été poussés.

Trubert avait l'air abattu. Il est monté, accompagné de trois gendarmes, dans une voiture fermée qui l'a conduit à la prison. Il restera quelques jours à Philippeville pour la reconstitution d'une des phases du crime, celle dans laquelle le meurtrier se débarrassa de la tête de sa victime.

INFORMATIONS DIVERSES

— La Société astronomique de France tiendra sa séance annuelle mercredi prochain 6 mai, hôtel des Sociétés savantes, à huit heures et demie du soir. On y entendra M. H. Poincaré, sur « les progrès de l'astronomie », et M. C. Flammarion, sur « la Terre et l'Homme dans l'Univers ».

Projections astronomiques à la lumière électrique. Les personnes qui ne font pas partie de la société peuvent obtenir des cartes en s'adressant à M. Berteaux, secrétaire, rue Serpente, 25.

— La Société de l'Orphelinat de la Seine tiendra son assemblée générale annuelle le dimanche 10 Mai à deux heures précises, dans l'amphithéâtre Richelieu, à la nouvelle Sorbonne, sous la présidence de M. Jules Siegfried, député, ancien ministre.

— *Sorbonne.* — M. Henry Michel, toujours souffrant d'une crise rhumatismale, ne pourra encore faire sa leçon demain mardi.

La reprise du cours sera ultérieurement annoncée.

— *Musée Mickiewicz.* — On a inauguré avant-hier, au dessus de la Bibliothèque polonaise (6 quai d'Orléans), un musée Mickiewicz, qui contient autographes, portraits, éditions et traductions des œuvres du poète, et autres objets lui ayant appartenu.

On peut visiter le musée Mickiewicz tous les jeudis de midi à quatre heures.

— *Un village Achanti au Jardin d'Acclimatation.* — Une nombreuse troupe africaine (village Achanti) arrivera demain mardi au Jardin d'Acclimatation ; quatre-vingts personnes : hommes, femme, enfants, artisans et artistes divers, prêtres féticheurs, etc., composent cette caravane.

La grande pelouse du Jardin où seront exhibés les Achantis, a été transformée en village.

— *Faites bien attention.* — De tous côtés, il nous parvient des réclamations de lectrices et de lecteurs qui croyant s'adresser à la succursale du *High life tailor*, 12, rue Auber, ont fait leur commande à des maisons similaires et n'ont pas, bien entendu, obtenu la satisfaction qu'ils étaient en droit d'attendre de la célèbre maison.

Nous le répétons encore une fois pour toutes : la succursale du *High life tailor* se trouve au n° 12 de la rue Auber; d'un côté le magasin où sont exposés leurs incomparables costumes pour hommes à 69 fr. 50, et dans le même immeuble, de l'autre côté de la porte cochère, le magasin spécialement réservé aux dames, où sont exposés les merveilleux costumes tailleur pour dames à 95 francs.

Le *High life tailor* garantit l'exécution des commandes, identiquement reproduites aux modèles exposés dans les étalages.

Mieux, Meilleur marché. — C'est aux Etablissements Allez frères, 1, rue Saint-Martin, que s'adressent toutes les personnes désireuses de monter ou de remonter leur ménage, d'installer ou de réinstaller aux meilleures conditions leurs villas et jardins.

LIBRAIRIE

LA REVUE

(ancienne « Revue des Revues ») à laquelle vient d'être réunie la **Revue Blanche**, est la plus importante et la plus répandue parmi les grandes revues françaises et étrangères.

Paris, 12, avenue de l'Opéra. Spécimen sur demande.
Directeur, Jean FINOT.

AVIS ET COMMUNICATIONS

LES CÉLÈBRES VERRES ISOMÉTROPES — VOIR PLUS CLAIR PLUS NET SANS FATIGUE — FISCHER, 19, AVENUE DE L'OPÉRA, PARIS

FER BRAVAIS contre l'ANEMIE Pâles Couleurs, Faiblesse, &.

NÉCROLOGIE

Les funérailles de M. Larue, ancien évêque de Langres, auront lieu mercredi prochain dans la cathédrale de Langres où il doit être inhumé.

Un service funèbre sera célébré mardi prochain, 5 mai, à dix heures du matin, à Saint-Philippe-du-Roule, pour les membres de sa famille et ses amis particuliers.

Aucune invitation ne sera envoyée.

Nous apprenons la mort du docteur J. la Bonnardière, professeur d'hygiène et de thérapeutique à la Faculté française de médecine de Beyrouth (Syrie), commandeur de l'ordre du Medjidié, décédé à Beyrouth le 26 avril, à l'âge de trente-deux ans, d'un accès pernicieux contracté en soignant les typhiques de son service de l'hôpital français de cette ville. Ancien interne des hôpitaux de Lyon et ancien moniteur de clinique chirurgicale du professeur Ollier, le docteur J. la Bonnardière avait pris rapidement une place prépondérante dans la grande cité syrienne, où il était président du Cercle français. Il laisse des travaux considérables sur l'hygiène. Récemment encore, toute la presse savante s'occupait de sa communication à l'Académie de médecine sur la propagation de la peste par les moustiques. Son traité d'hygiène, en deux volumes, dont le premier seul a été publié, venait d'être achevé lorsque la mort l'a surpris.

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. E. Mairesse, chef de service parlementaire à l'agence *Paris-Nouvelles*, président honoraire du syndicat de la presse parlementaire, chevalier de la Légion d'honneur, collaborateur de différents journaux politiques de Paris et de province.

Les obsèques seront célébrées mercredi 6 mai, à trois heures, à Saint-Cloud. Rendez-vous au domicile du défunt, rue Armengaud.

On annonce la mort, à Toulouse, à l'âge de cinquante-huit ans, après une douloureuse maladie, de M. Destrem, professeur de chimie à la Faculté des sciences, ancien adjoint au maire, délégué aux beaux-arts.

Le défunt était le frère du peintre Casimir Destrem.

BULLETIN COMMERCIAL

La Villette, 4 mai. — Bestiaux. — Vente calme sur le gros bétail, les veaux et les moutons, meilleure sur les porcs.

Espèces	Amenés	Vendus	1re qté	2e qté	3e qté	Prix extrêmes viande nette	Prix extrêmes poids vif
Bœufs.	2.486	2.309	» 71	» 55	» 40	» 37 à » 74	» 24 à » 44
Vaches	1.067	1.002	» 70	» 54	» 39	» 36 » 73	» 23 » 43
Taurx.	277	269	» 60	» 48	» 36	» 33 » 63	» 20 » 40
Veaux.	1.500	1.287	1 02	» 85	» 68	» 63 1 08	» 40 » 56
Moutons	16.655	14.728	1 05	» 90	» 75	» 70 1 10	» 40 » 56
Porcs..	3.246	3.246	» 72	» 70	» 68	» 66 » 74	» 44 » 50

Peaux de mouton selon laine, 1 50 à 3 50
29 vaches laitières vendues de 460 à 610 francs
Arrivages : 2,390 moutons algériens

Renvois figurant dans les arrivages : 180 bœufs, 40 vaches, 577 moutons.

Entrées au sanatorium le 1er mai : 3,490 moutons autrichiens et 5,578 algériens. Entrées pour demain, 9,149 moutons.

Réserve aux abattoirs, le 4 mai : 940 bœufs, 373 veaux, 1,665 moutons.

Entrées depuis le dernier marché : 489 bœufs, 1,552 veaux, 3,459 moutons, 414 porcs.

VIOLETTE IDEALE PARFUM NATUREL HOUBIGANT. 19, Faubourg St-Honoré

DENTIFRICES ANTISEPTIQUES SUPÉRIEURS DE BOTOT Exigez la signat. BOTOT. 17, R. de la Paix. Paris.

VITTEL SOURCE LA BIENFAISANTE — TÉLÉPHONE 271.34
Digestive, Diurétique : Reins
0.25c le Litre Franco Paris, 0.18c le Litre en gare Vittel
en SIPHONS-BONBONNES de 30 lit.
La boutlle 0f45 par caisse de 25 ou 50 bouteilles. — Franco dans Paris.
S'ADRESSER :
à la Cie des EAUX Mles NATURELLES ECONOMIQUES
Rue GLUCK, 2, (près l'Opéra), PARIS, anct 25, Bd Haussmann.

SOURCE St-MARTIAL Eau Granitique
préserve des affections typhiques, pas calcaire, suraérée, légère, digestive, agréable. — 29, Quai Valmy, Paris.

CHLORO-ANEMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE
Tout état de langueur et d'amaigrissement ayant pour cause la dénutrition trouve une guérison prompte et certaine par l'emploi du
VIN DE VIAL au Quina, Suc de Viande et Lacto-Phosphate de Chaux

---

FEUILLETON DU *Temps*
DU 5 MAI 1903

LA MUSIQUE

Concerts de la Société des Grandes Auditions : la *Messe* solennelle en *ré*, de Beethoven, au Nouveau-Théâtre.

La *Messe solennelle* en *ré*, de Beethoven, fut exécutée pour la première fois à Paris par la Société des concerts du Conservatoire. L'honneur de cette initiative et de cet effort revient à Jules Garcin, qui, s'il ne fut pas un grand chef d'orchestre, aima sincèrement et profondément la musique et lui rendit d'éminents services : c'est encore lui qui inscrivit au programme de la Société des concerts la *Messe* en *si*, de Jean-Sébastien Bach. Et il y avait quelque mérite à risquer de telles entreprises; car, bien peu de gens alors, soit parmi les abonnés, soit parmi les artistes du Conservatoire, avaient reçu la culture nécessaire pour goûter des œuvres de cette sorte. Artistes et abonnés jugeaient que leur chef d'orchestre perdait le sens. Après la *Messe* de Bach, les plus favorables parmi les auditeurs s'en allaient répétant à l'envi un mot d'un critique qui, depuis, a trouvé son chemin de Damas : « C'est admirablement ennuyeux. » Après la *Messe* de Beethoven, l'ennui fut changé en accablement.

On ne peut guère s'en étonner ni s'en indigner. L'œuvre, par son essence et par sa forme, par tout ce qu'elle a d'énorme, de profond, de mystérieux, est une de celles devant qui il est naturel qu'au premier abord on ressente de la surprise et presque de l'effroi. Vous savez qu'elle appartient à la dernière époque de la vie de Beethoven. Elle semble avoir été entreprise en 1818, dans la même année qui vit paraître la prodigieuse *Sonate* pour le piano qu'on désigne sous le nom d'œuvre *106* : c'est une des années de gloire de la musique. Comme la *Sonate*, la *Messe* fut écrite pour l'archiduc Rodolphe, frère de l'empereur d'Autriche, élève et protecteur de Beethoven. Elle était d'abord, dans l'intention du maître, destinée à célébrer l'installation du prince sur le siège archiépiscopal d'Olmütz. Mais lorsque Rodolphe prit possession de son archevêché, la *Messe* n'était pas achevée encore. Beethoven la garda, la termina à loisir, la modifia, la développa, l'élargit; d'une composition qui devait tout d'abord être quasi liturgique et se prêter aux cérémonies du culte, il fit une œuvre qui excédait les bornes de toute solennité religieuse, et laissa sa pensée et sa foi s'exprimer librement.

L'œuvre était accomplie, il restait à la faire connaître. Ce ne fut pas besogne aisée. Beethoven était alors dans le temps le plus malheureux de sa vie. L'audace toujours plus grande de son génie avait rebuté les frivoles Viennois, incapables de le suivre si loin et si haut, et d'ailleurs livrés corps et âmes aux basses séductions, toutes nouvelles alors, du chant italien et de l'opéra à roulades. Il était pauvre ; il ne possédait pas de quoi faire graver ni copier ses parties d'orchestre. Il songea à mettre en souscription l'édition de la *Messe* en *ré*. Il y eut *sept* souscripteurs, sans plus. Beethoven avait écrit personnellement à Cherubini, qui était « de ses contemporains celui qu'il estimait le plus ». Cherubini ne lui répondit pas (1). Découragé, il fut tout près d'accepter les propositions qu'on lui faisait de divers pays étrangers et de faire exécuter la *Messe* soit à Londres, soit à Berlin. Quelques amis lui portèrent alors une adresse pour le supplier « d'épargner cette honte » à la ville de Vienne. « Nous savons, lui disaient-ils, que vous avez écrit une nouvelle composition de musique sacrée, où vous avez exprimé les sentiments que vous inspire votre foi profonde. La lumière surnaturelle qui pénètre votre grande âme l'illumine. Nous savons, d'autre part, que la couronne de vos grandes symphonies s'est augmentée d'une fleur immortelle... (1) Un genre de musique étrangère cherche à se transplanter sur notre terre, faisant tomber dans l'ombre les productions de l'art allemand... De vous seul la nation attend une nouvelle vie, de nouveaux lauriers, et un nouveau règne du vrai et du beau, en dépit de la mode du jour... » (2). On voit dans la biographie de Beethoven par Schindler avec quelle émotion le grand homme lut cette supplique où s'exprimait si noblement l'admiration que ses fidèles avaient pour lui. Les projets de négociations avec Londres et Berlin furent abandonnés. Et l'on s'occupa d'organiser à Vienne un concert où l'on entendrait la *Messe* et la *Symphonie avec chœurs*. La chose n'alla pas sans peine. Le caractère de Beethoven s'accommodait mal des difficultés de la vie pratique ; on le voyait tantôt irrésolu, tantôt obstiné à l'extrême. L'exécution, qui d'abord devait avoir lieu, dans des conditions très favorables, au théâtre *an der Wien*, finit par être donnée de façon moins avantageuse, au théâtre de la Porte-de-Carinthie, le 7 mai 1824. Le programme comprenait la grande *Ouverture*, œuvre 124, la *Symphonie avec chœurs*, et trois des cinq parties de la *Messe*, le *Kyrie*, le *Credo* et l'*Agnus Dei*. L'enthousiasme fut immense et le public rendit en ce jour à Beethoven des honneurs presque souverains. Mais ce fut un triomphe passager, et sans nul effet sur la destinée de Beethoven. Quand on eut payé la copie des parties d'orchestre, la location de la salle et le salaire des musiciens, il resta à Beethoven une somme de quatre cents florins. C'était tout le salaire de six années de travail, c'était le prix de la *Messe* en *ré* et de la symphonie avec chœurs. Et le lendemain les Viennois, s'écartant de nouveau du grand homme dont l'œuvre héroïque les avait un moment étonnés, le laissaient à sa misère et à son génie, et retournaient à la musique italienne.

Je n'ai pas la pensée de vous parler de la *Messe* en *ré* dans son détail. Il faudrait à cette étude un volume et une année. Tout ce qu'il m'est permis de tenter ici, c'est d'en définir les caractères principaux; c'est, soit en la comparant avec des ouvrages de même nature créés par d'autres maîtres ou avec des ouvrages plus connus de Beethoven, soit en la considérant en elle-même, de dégager les traits qui la rendent singulière entre toutes les grandes œuvres musicales... Vous avez vu tout à l'heure comment Beethoven, n'étant plus obligé de gouverner son inspiration selon la règle et la mesure des cérémonies du culte, l'avait laissée s'épancher en toute liberté. Il suit de là que, non seulement par ses proportions, la *Messe* a cessé d'être un ouvrage d'église, mais par son esprit aussi. Elle est profondément religieuse ; et il suffit de la rapprocher, si l'on veut, de la *Symphonie avec chœurs*, pour voir combien fortement elle est marquée de ce signe, pour reconnaître qu'elle appartient à un ordre de pensées et d'expression qui est spécialement celui de la foi. Mais elle n'est plus liturgique en aucune façon. Il y a plus de choses en elle que n'en peut admettre le sanctuaire. La musique ne s'y contente pas, comme dans la *Messe* en *si* de Bach, de traduire simplement, fidèlement et gravement le verbe sacré. Elle scrute chaque parole, s'efforce d'en pénétrer toutes les profondeurs, d'en exprimer tout le sentiment, toute l'émotion, toute la pensée, d'en saisir et d'en faire apparaître tout le sens, de le rendre tout entier visible à l'esprit. Les exemples qui révèlent cette intention et cette volonté opiniâtres sont nombreux; il n'est pas besoin d'en citer plus d'un. Considérez le début du sublime *Credo*; la majesté, la fermeté souveraines de l'affirmation première par où le croyant confesse sa foi ; voyez, à ces paroles, *factorem cœli et terræ*, la musique s'agrandir, s'ouvrir sur l'infini, devenir égale à l'immensité de l'univers ; comparez sa splendeur magnifique aux mots *visibilium omnium*, avec son ombre soudaine et son mystère aux mots *et invisibilium* : rien de tout cela, rien de cette interprétation symbolique ou dramatique, Bach ne l'eût essayé, ne l'eût même conçu. C'est un autre monde, et c'est un autre génie. C'est aussi un autre âge de la musique ; c'est, en quelque mesure, le romantisme qui apparaît ici. Des juges sévères le déplorent ; ils regrettent que le génie véhément de Beethoven ajoute des visions de drame à la lettre du texte saint. Je ne puis en tomber d'accord avec eux. Le dramatique de la *Messe* en *ré* pourrait être déplacé à l'église ; mais puisque ce n'est pas pour l'église que cette *Messe* est faite; puisque pour Beethoven elle était manifestement, non point une forme musicale du service divin, mais une méditation intérieure sur la parole sacrée, on a le droit de n'être point gêné par l'audace et la force inaccoutumée de cette méditation. D'ailleurs, le dramatique, dans la *Messe*, n'est jamais ce dramatique superficiel et bas qui touche au mélodrame, et dont les œuvres prétendues religieuses du siècle dernier ont offert en Italie ou en France tant d'exemples lamentables : c'est le dramatique le plus noble, le plus haut et le plus idéal. Et je ne puis non plus me trouver éloigné de la *Messe* en *ré* par ce qu'elle contient de romantisme. J'y vois bien l'influence du sentiment romantique; mais ce sentiment s'y exprime sous des formes classiques, et l'on n'y peut apercevoir nul désordre et nul relâchement. Il est vrai que les formes classiques sont ici sans cesse renouvelées, élargies, transfigurées de façon prodigieuse par un inépuisable et tout-puissant génie ; que la grande âme ardente de Beethoven les anime d'une vie inusitée et que, comme dans les gigantesques finales du *Gloria* ou du *Credo*, elle met de la passion et de l'ivresse jusque dans la fugue. Mais tant de nouveautés et tant d'audace ne font perdre aux formes de la *Messe* rien de leur ordonnance ou de leur solidité ; elle les ornent seulement de beautés nouvelles.

Il n'est sans doute, dans la musique entière, aucune œuvre dont l'interprétation soit plus difficile que la *Messe* en *ré*. Tout contribue à rendre cette difficulté plus grande : la nature et la force du sentiment dont elle est inspirée ; l'ampleur de ses proportions ; le défaut de toute tradition certaine. Liszt, passant un jour dans une ville d'Allemagne où l'on préparait une exécution de la redoutable *Messe*, entendit une répétition, et dit : « Travaillez une année entière, réfléchissez profondément, et peut-être alors pourrez-vous risquer l'aventure ». Chez nous, les exécutions qu'a jusqu'ici données le Conservatoire ont été correctes et médiocres. C'était la lettre, et c'était la note ; ce n'était point l'esprit, ni la musique. Il m'eût été fort agréable que M. Cortot fît mieux ; je ne puis trouver qu'il l'ait fait. Pas un moment on n'a senti qu'il eût pénétré la pensée de Beethoven, ni qu'il fût en état de nous la rendre visible. Ce jeune chef d'orchestre a grand tort de tenter des besognes aussi ambitieuses, et si évidemment au-dessus de ses forces : il ferait mieux d'entreprendre d'abord des tâches plus modestes. Et peut-être la meilleure façon de rendre hommage à certaines œuvres serait-elle de ne pas se croire leur égal. Pour affronter la *Messe* en *ré*, il ne faudrait rien moins qu'un Richter.

PIERRE LALO.

(1) *Beethoven*, par M. Romain Rolland. Je vous entretiendrai un jour prochain de ce remarquable ouvrage.

(1) Beethoven venait d'écrire la *Symphonie avec chœurs*.
(2) Cité par M. Romain Rolland. *Beethoven*.